

INTRODUCTION : LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL ET TRANSMISSIONS

Gilles Séraphin

Union nationale des associations familiales (UNAF) | « [Recherches familiales](#) »

2011/1 n° 8 | pages 3 à 6

ISSN 1763-718X

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2011-1-page-3.htm>

Pour citer cet article :

Gilles Séraphin, « Introduction : Lien intergénérationnel et transmissions », *Recherches familiales* 2011/1 (n° 8), p. 3-6.
DOI 10.3917/rf.008.0003

Distribution électronique Cairn.info pour Union nationale des associations familiales (UNAF).
© Union nationale des associations familiales (UNAF). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Introduction

Lien intergénérationnel et transmissions

Gilles Séraphin

L'expression « lien intergénérationnel » est aujourd'hui fort usitée en sciences humaines, sociales, économiques, juridiques... comme si elle correspondait à des normes ou à des pratiques clairement définies. Pourtant, selon l'objet de l'étude dans laquelle elle est employée, le sens peut être fort différent : il est possible de considérer les générations familiales (les générations dans une même lignée, au sein d'une relation de parenté) ; les générations sociales (les générations par âges : les jeunes, les personnes âgées... ; les générations historiques : les personnes ayant connu la Seconde Guerre mondiale, celles ayant vécu Mai 68... ; les générations statutaires : les parents, les grands-parents...) ; voire les générations professionnelles (personnes qui dans un cadre professionnel ont vécu un apprentissage initial et une expérience professionnelle communs). Le seul point commun, finalement, est que le lien intergénérationnel met en contact, généralement, des personnes d'âges différents.

Or, selon ce type de lien, familial, social ou professionnel, la relation de transmission revêt elle aussi des formes très diverses. Dans un lien intergénérationnel familial, par exemple, la transmission porte sur une identité individuelle et/ou familiale, sur des statuts familiaux et sur une mémoire, voire sur un patrimoine mobilier et immobilier (également porteur de ces statuts familiaux, identités et mémoire).

Blandine Mortain (« Transmettre des objets à ses enfants : "petites choses", grands enjeux ? ») analyse ainsi un aspect méconnu des relations entre les générations, la transmission d'objets de la vie quotidienne entre parents et enfants. Parce qu'elles mettent en jeu des principes généraux de justice et la place des protagonistes dans le collectif familial, ces pratiques faussement anodines sont, selon l'auteur, un bon analyseur des relations de parenté contemporaines. Son article analyse le point de vue des acteurs de la transmission, donneurs et receveurs, et reconstruit quatre logiques de transmission des objets, selon l'objectif de la transmission (répartition d'un ensemble de biens ou attribution d'un bien singulier) et les critères de différenciation (catégoriels ou individuels) mis en œuvre. Au final, le partage égalitaire, alors même qu'il mêle argent et sentiment, apparaît comme un moindre mal et une manière de valoriser et de préserver la cohésion du groupe familial.

Florina Gaborean (« Transmission patrimoniale et relations intergénérationnelles en Roumanie postsocialiste ») aborde quant à elle, sous l'angle de l'anthropologie juridique et de

la parenté, les usages de la transmission patrimoniale et les relations intergénérationnelles dans un village de la Roumanie postsocialiste. Elle examine l'impact des changements sociaux sur les transferts de richesses, les pratiques successorales et les valeurs qui gouvernent les modalités de transmission. Ainsi, les coutumes successorales continuent de façonner les relations intergénérationnelles et les comportements juridiques des acteurs sociaux.

Toutefois, les coutumes, selon le contexte économique et social, peuvent donner lieu à des pratiques qui changent. Frédéric Sandron (« Transmission intergénérationnelle des normes et des valeurs : le *famadihana* dans les Hautes Terres malgaches ») a mené des recherches en Imerina, dans la région des Hauts Plateaux à Madagascar, sur la pratique du « retournement des morts », le *famadihana*. Les anthropologues ont déjà, depuis fort longtemps, mis en interrelation ses aspects sociaux, économiques, politiques et culturels, en montrant sa fonction de reproduction des statuts et des pouvoirs locaux. Or, au fil des décennies, le *famadihana* a « perdu de sa superbe », les cérémonies sont moins fastueuses et comptent moins d'invités, notamment parmi les jeunes. Mais si les jeunes générations reçoivent moins expressément le message des anciens, c'est aussi, selon l'auteur, parce que le patrimoine physique et économique qui leur revient est devenu insignifiant et ne permet plus de les ancrer sur la terre de leurs ancêtres.

L'étude de la transmission intergénérationnelle dans un cadre familial ne peut ainsi s'affranchir d'une analyse du contexte économique, social, juridique, culturel dans lequel ce lien se vit. Toutefois, prenons garde à ne pas appliquer *a priori* un jugement de valeur, positif ou négatif, à ces notions de relations intergénérationnelles ou de transmission. Éric D. Widmer et Kurt Lüscher (« Les relations intergénérationnelles au prisme de l'ambivalence et des configurations familiales ») reviennent ainsi sur cette notion même de relation intergénérationnelle dans un cadre familial. Selon eux, elles sont souvent étudiées par l'intermédiaire de concepts qui ont des connotations normatives minimisant la diversité des familles actuelles et euphémisant les relations familiales. Sans nier l'importance des pratiques de solidarité intergénérationnelles, leur contribution entend expliciter certaines des dynamiques qui les associent aux dimensions plus problématiques de la vie familiale, en s'appuyant sur diverses recherches empiriques et explorations analytiques menées ces quinze dernières années autour des concepts d'ambivalence et de configuration familiale.

Dans un lien intergénérationnel social, la transmission porte plus sur des statuts sociaux, y compris quand la dénomination de ces statuts emprunte au langage de la parenté. Par exemple, dans un article qui sera présenté ci-après, portant sur le statut de grand-mère, il ne s'agit pas d'étudier la place de la grand-mère dans une famille, mais plus largement la place des grands-mères au sein de la société (sachant que les deux cadres ne s'opposent pas mais s'articulent). La transmission ne s'effectue ainsi pas dans une lignée parentale, du grand-parent ou parent vers un petit-enfant, mais entre générations sociales, de l'ensemble des grands-parents ou parents, vers l'ensemble des enfants. Les unités d'observation changent d'échelle. Des événements historiques vécus en commun construisent ainsi la nature du lien, donc la nature de la transmission.

En effet, Karine Michel (« Générations juives russophones en ex-Allemagne de l'Est. Le communisme comme événement-rupture ») porte son regard sur les transmissions de la pratique religieuse juive entre plusieurs générations de juifs russes habitant l'ancienne Allemagne

de l'Est. À la chute du bloc de l'Est à la fin des années 1980, des vagues migrantes russo-phones en ex-RDA sont venues bouleverser le visage de petites communautés juives sur le déclin. Ces vagues migratoires sont constituées de juifs russes de tous âges, unis par un lien de filiation ; ce sont des migrations familiales. Ces migrants effectuent un « retour à la religion », ici au judaïsme, sous un mode assez particulier : il allie chacune des générations en présence à une tendance religieuse spécifique. Pour comprendre ce phénomène socioculturel, l'auteur considère que le communisme est un facteur d'analyse non négligeable, de par son caractère de rupture dans les parcours de vie et les générations historiques, sociales et familiales. Sylvie Octobre, Christine Détrez, Pierre Mercklé et Nathalie Berthomier (« La diversification des formes de la transmission culturelle : quelques éléments de réflexion à partir d'une enquête longitudinale sur les pratiques culturelles des adolescents ») étudient la notion de « capital culturel » et sa transmission auprès des jeunes. Comme outil conceptuel de « situation » des individus dans l'espace social, cette notion de capital culturel comporte à la fois une dimension matérielle (faite de biens culturels possédés en propre ou mis à disposition dans l'environnement familial), mais également une dimension immatérielle, incorporée cette fois dans les individus, sous la forme de dispositions, d'un « habitus ». C'est pour rendre compte de la transmission et de l'accumulation de ces ressources que la métaphore de l'héritage et de la transmission est généralement mobilisée en sociologie de la culture. Si ses vertus heuristiques sont incontestables, elle doit cependant être utilisée avec précaution, en raison de la complexité des processus de formation et de transformations des dispositions en matière de comportements culturels : c'est ce que les auteurs proposent de montrer, à partir d'un certain nombre de réflexions suscitées par l'analyse des premiers résultats d'une grande enquête longitudinale sur les transformations des comportements culturels des enfants et des adolescents, réalisée entre 2002 et 2008 par le ministère de la Culture et de la Communication.

Enfin, Veronika Duprat-Kushtanina (« Être grand-mère dans une ville russe. Une étape de parcours de vie de femmes ») revient sur la célèbre figure de la « babouchka » russe. Partant du postulat que l'évolution des parcours de vie féminins a influencé les modes de grand-maternité en Russie à partir des années 1920, elle décrit la mise en place d'un parcours de vie en trois temps (jeunesse - âge adulte - vieillesse) qui a abouti à une figure « matriarcale » de la babouchka soviétique, dont le pouvoir dans la famille résidait dans le travail domestique et dans le *care*. Toutefois, la précarisation de ce parcours de vie ternaire accompagnée par une hétérogénéisation du groupe des grands-mères a ensuite contribué à une diversification des figures grand-maternelles.

La nature et les modes de la transmission intergénérationnelle sociale sont ainsi fortement construits par les événements historiques vécus collectivement par chacune des générations.

Le lien intergénérationnel professionnel met en relation, dans un cadre professionnel des personnes appartenant à des générations différentes. Les générations dont il est ici question ne sont pas automatiquement corrélées à l'âge, mais à la période de la formation initiale et à l'expérience professionnelle. La transmission porte sur un savoir-faire pratique partagé. D'ailleurs, les conflits naissent en partie quand ce type de transmission est contrarié, voire impossible.

Aline Chamahian (« Reprendre des études à l'âge adulte : les effets sur les liens intergénérationnels à l'université et dans la famille ») étudie les relations entretenues entre les

adultes qui reprennent des études après une période d'activité professionnelle (donc ayant une formation initiale à une autre période et ayant une expérience professionnelle) et les jeunes étudiants insérés dans leurs parcours universitaires. À partir de l'analyse de l'expérience de la reprise d'études dans la vie adulte et de retraite, elle cherche à comprendre comment l'engagement en formation passe par un positionnement de soi, d'une part, vis-à-vis des jeunes générations à l'université et, d'autre part, vis-à-vis des proches familiaux (descendants et ascendants). Dans les deux contextes institutionnels, elle souligne comment le statut d'adulte (traditionnellement pensé comme une personne ressource, dotée d'expérience, de compétences et qui doit assumer certains rôles – notamment familiaux) se pose en tension avec le statut d'étudiant, ce qui complexifie le sens de la transmission.

Sophie Divay (« Confusion dans la transmission intergénérationnelle du métier de soignante ») analyse quant à elle la cassure du lien intergénérationnel qui s'est récemment produite dans un hôpital local où la transmission du métier de soignante se trouve empêchée. Des évolutions comme l'accentuation de la pénurie de main-d'œuvre et l'intensification de la charge de travail ont contribué à fragiliser le personnel stabilisé (les « anciennes ») tout en développant la précarisation du personnel de remplacement (les « débutantes »). Ces deux catégories d'agents pâtissent aussi durement de la dégradation de leurs conditions de travail mais, prises au piège de dysfonctionnements organisationnels, elles sont incapables de construire une solidarité défensive. Elles s'entre-déchirent au contraire à travers des divisions conflictuelles qui amènent les titulaires à rendre les remplaçantes responsables de leurs difficultés communes, qui relèvent pourtant de facteurs structurels.

6 Ainsi, la nature de la transmission est fort distincte selon le type de relation intergénérationnelle considéré : elle porte sur une identité individuelle et/ou familiale, des statuts familiaux et une mémoire, voire sur un patrimoine mobilier et immobilier dans le cadre d'une relation familiale ; sur des statuts sociaux quand il s'agit de lien intergénérationnel social ; et sur des savoir-faire pratiques partagés quand il est question de relation intergénérationnelle professionnelle. Cette transmission suit fréquemment le chemin d'une relation intrafamiliale ; elle est souvent influencée par le parcours personnel de chacun des protagonistes ; mais elle se construit toujours dans un contexte historique (ensemble d'éléments aussi bien économiques, sociaux, juridiques, culturels...) qui la marque de façon indélébile.

Ce numéro se termine enfin, en partie « Travaux », par un article d'Émilie Potin (« Du lien dangereux au lien en danger. La place des parents quand leur enfant est placé »), portant sur le thème du placement des enfants, dans le cadre de la protection de l'enfance. Lorsque dans une famille, les enfants sont considérés comme en risque de danger ou en danger, les positionnements institutionnels privilégient désormais la prise en compte et l'intégration des parents dans une logique d'assistance éducative et de soin familial. Se pose alors la question du lien parent-enfant dans le placement. Elle est abordée à partir du récit d'un double parcours de placement, celui de deux générations de fratrie placées à 15 ans d'intervalle. Ce récit donne à voir deux modèles de relation entre les services du placement et les parents : l'un sur le mode de l'imposition, l'autre sur le mode de la négociation. Ce qui permet à l'auteur de développer les enjeux autour de la place des parents dans le placement.